

Rapport de fin d'exercice

Aide financière dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 2021-2022

La ministre des Affaires municipales et de l'Habitation a annoncé, le 23 mars 2021, l'octroi d'une aide financière de 100 M\$ au milieu municipal pour faire face aux impacts de la COVID-19. De ce montant, 80 M\$ ont été alloués aux MRC pour développer ou améliorer leurs outils informatiques et technologiques et les 20 M\$ restants ont été alloués aux aéroports régionaux et municipaux. Dans ce contexte, la MRC du Granit a reçu la somme totale de 800 010 \$.

Cette aide financière avait pour but d'atténuer les impacts de la pandémie sur les finances municipales. Pour la MRC du Granit, les sommes ont permis :

- L'acquisition d'équipements permettant le télétravail rendu obligatoire par le gouvernement durant la pandémie, la modernisation des salles de conférences afin de les adapter aux rencontres virtuelles;
- L'acquisition de matériel pour assurer la désinfection et le respect des mesures sanitaires; La migration vers Office 365 et l'acquisition de licences;
- Une aide financière à Trans-Autonomie (organisme de transport adapté et collectif), mandaté par la MRC, pour couvrir les coûts supplémentaires et les pertes de revenus dus à la COVID;
- Une aide à la Société de développement économique pour ajouter des ressources afin d'aider les entreprises commerciales;
- La MRC a aussi transféré à ses 20 municipalités un montant leur donnant l'opportunité de supporter les coûts supplémentaires occasionnés par la pandémie, tout en permettant de réaliser des initiatives visant à améliorer ou à développer des outils informatiques.

Acquisition d'équipement et modernisation des salles de conférences	266 033 \$
Respect des mesures sanitaires (entretien ménager supplémentaire) et frais administratifs	141 131 \$



Migration Office 365, acquisition de licences et renouvellement	123 242 \$
Trans-Autonomie	100 604 \$
Société de développement économique du Granit	49 000 \$
Transferts aux municipalités	120 000 \$
TOTAL	800 010 \$

Publié le 31 mars 2023.

Déposé au conseil des maires le 19 avril 2023.